

## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)**

### 1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un préavis d'adjudication de contrat est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance, un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

### 2. Définition du besoin

Ressources naturelles Canada (RNCa)/la Commission géologique du Canada (CGC) a besoin de mettre à niveau son système d'automatisation des bâtiments (SIB) actuel. Le SIB actuel est Siemens Insight, qui sera mis à niveau avec le logiciel Siemens Desigo CC.

Le système actuel Siemens Insight assure l'exploitation des contrôles et l'entretien de toutes les fonctions du bâtiment pour les installations de la Commission géologique du Canada. Ces services comprennent la chaudière, les contrôles de température, l'unité de traitement de l'air, le CVC, le chauffage et le refroidissement. Une mise à jour est nécessaire en raison de l'âge du système Insight. Le système Desigo CC de Siemens mettra à niveau le système Insight existant et assurera l'exploitation des contrôles et la maintenance de toutes les fonctions du bâtiment.

Le travail comprendra la fourniture, l'installation et la mise en service du logiciel Desigo incluant la restructuration graphique, l'importation de Insight à Desigo, la formation des opérateurs et l'installation de l'ordinateur.

### 3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé des capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- Le fournisseur doit avoir de l'expérience et être un fournisseur/installateur/formateur autorisé du SIB de Siemens.
- Le fournisseur doit avoir une connaissance et une compréhension du système Desigo CC.
- Le nouveau SIB doit remplacer le système et les contrôles actuels de Siemens Insight.
- Le nouveau système doit utiliser un matériel et un langage de programmation qui s'intègrent parfaitement dans le réseau existant de contrôleurs sans l'utilisation de protocoles d'interface, et être 100 p. 100 compatible avec le système existant, en termes de fonctionnalité et de communications.

### 4. Applicabilité de l'accord ou des accords commerciaux relatifs à la passation de marché

Ce marché n'est assujéti à aucun accord commercial.

### 5. Ce marché ne sera pas attribué dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.

## PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

### 6. Entente(s) sur les revendications territoriales globales

Ce marché n'est pas assujéti à une ou plusieurs ententes sur les revendications territoriales globales.

### 7. Justification pour le fournisseur sélectionné à l'avance

Le fournisseur mentionné à la section 13 ci-dessous est le seul fournisseur connu qui répond aux critères obligatoires énoncés à la section 3 ci-dessus.

Siemens Canada Limited possède les logiciels et micrologiciels et de la propriété intellectuelle des fonctions de contrôle informatisé du SIB (nœuds et modules). Aucune autre entreprise ne peut accéder ou acheter les mises à niveau de logiciel ou ne peut travailler avec le langage de programmation utilisé par Siemens pour remplacer, dépanner et mettre à niveau les nœuds et les modules de contrôle.

D'autres entreprises peuvent fournir ou remplacer des pièces du SIB de Siemens; toutefois, elles ne peuvent accomplir aucune tâche ou fournir aucune pièce concernant le système de contrôle informatisé du SIB.

Si le Canada reçoit d'un fournisseur un énoncé de capacités qui contient suffisamment d'information pour indiquer qu'il répond aux exigences énoncées dans le présent PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

### 8. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante (ou les exceptions suivantes) au *Règlement sur les marchés de l'État* est (sont) invoquée(s) pour ce marché en vertu de la sous-section 6(d) – *une seule personne est en mesure d'exécuter le marché*.

Le fournisseur identifié, Siemens Canada Limited, est le seul à pouvoir répondre à tous les critères identifiés au paragraphe 3 ci-dessus.

### 9. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les accords commerciaux ne s'appliquent pas à ce marché.

### 10. Droits de propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle ne s'applique pas à ce marché.

### 11. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé porte sur la période du 17 au 31 mars 2022.

### 12. Estimation du coût du contrat proposé

La valeur estimée du contrat est de 60 000,00 \$ x (TPS/TVH en sus).

## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)**

13. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Siemens Canada Limited  
1930, chemin Maynard S.-E.  
Calgary (Alberta) T2E 6J8

14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

15. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacité

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation des énoncés de capacités sont le 3 janvier 2022 à 14 h, heure des Rocheuses (HR).

16. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Moira Farkas  
Ressources naturelles Canada  
5320, 122e Rue N.-O., Calgary (Alberta) T6H 3S5

Téléphone : 403-462-1162

Courriel : [moira.farkas@nrca-nrcan.gc.ca](mailto:moira.farkas@nrca-nrcan.gc.ca)